



DCS
Case postale 3965
1211 Genève 3

DÉCISION
du **26 OCT. 2022**

approuvant la délibération du conseil municipal de la commune de Genève du
06 septembre 2022

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes
du 26 avril 2017,

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

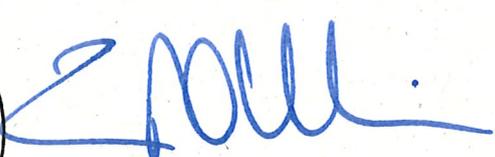
DÉCIDE

La délibération du conseil municipal de la commune de Genève du 06 septembre 2022,
portant sur:

un crédit de 2 510 800 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel
d'exploitation du groupe scolaire, situé sur le site de l'ancienne caserne des Vernets, sur les
parcelles Nos 4325 et 4084 de Genève-Plainpalais

est approuvée.




Thierry Apothéloz

Annexe : délibération signée

Communiquée à :
la commune de Genève
SAFCO